

Accompagnement technique des entreprises dans leur actions de réduction des déchets



Communauté de communes du Thouarsais

4 rue de la Trémoille

BP 160

79104 Thouars

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Fanny Garrone

fanny.garrone@thouars-communaute.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Depuis la mise en place de la Redevance Spéciale en 2007, le Syndicat reçoit des questions d'entreprises sur leur facture. Dans le cadre de la création d'un nouveau poste de Technicien Déchèterie et Optimisation de la Valorisation mi-2012, une mission de conseil et d'accompagnement pour diminuer la facture de la Redevance Spéciale des entreprises qui en feraient la demande a été définie. La Redevance Spéciale ne concerne que les ordures ménagères.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le périmètre de cette action concerne les **entreprises soumises à la Redevance Spéciale**. Sur le reste du territoire, il n'y pas de communication spécifique mais le service reste possible pour les entreprises volontaires. L'objectif de cette action est de **sensibiliser les entreprises en leur faisant se poser les bonnes questions**. Il est ensuite de leur responsabilité de construire leurs outils et de communiquer sur les axes identifiés. Un objectif de 30 visites réalisées a été fixé pour la période septembre-décembre 2013 (période de facturation de la RS).

Résultats quantitatifs

16 entreprises ont été auditées en 2012, essentiellement des PME (moyenne d'environ 10 salariés par entreprise). Les résultats concrets en volume de déchets ne sont pas encore connus, car la nouvelle facturation n'est pas encore réalisée. Le moyen de suivi principal sera l'évolution de la facturation de la RS par entreprise. La collecte sélective n'étant pas intégrée, un bilan auprès des entreprises auditées est prévu en 2013.

Résultats qualitatifs

RAS

MISE EN OEUVRE

Planning

• 2012

Depuis sa prise de poste en août 2012, la Technicienne Déchèterie et Optimisation de la Valorisation est fréquemment sollicitée par des entreprises pour des questions, des remarques ou des réclamations sur leur facture de RS. Elle propose alors de prendre un rendez-vous avec eux pour **faire l'état des lieux des productions de déchets** et **leur proposer des alternatives** afin de réduire cette production ou à minima

favoriser la valorisation des déchets.

Les interlocuteurs en entreprises sont le responsable Qualité ou le gérant en fonction de la taille de l'entreprise. La visite de l'entreprise débute par une introduction sur les caractéristiques de l'entreprise (nombre de salariés, volumes de déchets produits, ...). La technicienne et l'interlocuteur en entreprise se rendent ensuite dans chaque pièce ou local de l'entreprise et échangent sur : les déchets générés, la provenance de ce déchet (postes de travail concernés) et les pistes d'amélioration possibles (éviter / valoriser / tri).

L'objectif est de sensibiliser l'interlocuteur et l'amener à mettre en place des actions et communiquer auprès de son personnel.

Un focus particulier est donné aux déchets dangereux, pour certains méconnus au sein de l'entreprise. Les principales pistes d'amélioration sont identifiées sur les **biodéchets** ou les **déchets de bureaux**, moins sur les déchets générés par les process de fabrication.

Des conseils réglementaires sont également évoqués lors de la visite. **La démarche a été appréciée**, les interlocuteurs intéressés. Il s'agit d'une démarche volontaire, puisque l'entreprise sollicite directement le syndicat.

• 2013

A partir de septembre 2013, un courrier d'accompagnement et un flyer seront joints à la facture.

Une mention précisera explicitement que l'entreprise peut faire appel au syndicat pour obtenir du conseil sur la gestion et la prévention de ses déchets, ou bénéficier d'une sensibilisation de ses salariés dans le cadre de la mise en œuvre d'un composteur.

Dans la même optique qu'en 2012, des visites seront organisées suite aux demandes des entreprises.

D'autres visites complémentaires seront organisées chez les gros producteurs de déchets du territoire.

Un bilan des entreprises auditées en 2012 est prévu sous la forme d'entretiens téléphoniques.

Moyens humains

Moins de 10 jours par an, concentrés sur la période septembre-décembre.

Moyens financiers

Aucun

Moyens techniques

Élaboration d'un courrier d'accompagnement à la prochaine facture RS.

Partenaires mobilisés

Aucun partenariat particulier n'a été mobilisé pour réaliser cette action.

Réalisé également par :

Sophie SAULIERE
ecocitoyennete@pays-thouarsais.com

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La RS est une porte d'entrée intéressante pour sensibiliser les entreprises à la prévention des déchets. Le ciblage et le captage des entreprises sont facilités, puisque c'est l'entreprise directement qui appelle. Un lien de proximité se crée rapidement du fait de l'énonciation rapide d'une possible baisse de la redevance si l'entreprise modifie certains comportements.

Difficultés rencontrées

RAS

Recommandations éventuelles

Réaliser un bilan après un an pour valoriser l'expérience auprès de nouvelles entreprises.

Mots clés

RECYCLAGE DES DECHETS | ENTREPRISE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les
régions